



ASSOCIATION DÉVELOPPE MOI DURABLE

Photo

N° d'Adhérent :

Adhésion 2020-2021

Nom : Prénom :

Date de naissance : Responsable légal :

Autres membres de la famille inscrits :

Mail (écrire en MAJUSCULE le plus lisiblement possible svp) :

Cette adresse mail est destinée à l'envoi des informations mensuelles. Assurez-vous qu'elle est consultée régulièrement.

Téléphone portable :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adhésion obligatoire 5,00 € Adhésion offerte - Famille à partir du 3^{ème} adhérent

Formules SPORT (cours hebdomadaires)

Remise Coronavirus : je souhaite en bénéficier
 je ne souhaite pas en bénéficier en soutien à l'association

Pack Solo 200 €

Cours Sonmundo

+20 €

Pack Duo 260 €

Cours Sonmundo

1 +15€ 2 +30€

Pack Open 320 €

Cours Sonmundo

1 +10€ 2 +20€

Certificat médical

Attestation si certificat de plus d'un an et de moins de trois ans ; dernier certificat :

ENFANTS	Eveil & Motricité	<input type="checkbox"/> 18-36 mois	Samedi 10h00	<input type="checkbox"/> 3-6 ans	Samedi 10h45
	Yoga	<input type="checkbox"/> 3-5 ans	Mardi 17h00	<input type="checkbox"/> 6-10 ans	Jeudi 17h00
	Zumba	<input type="checkbox"/> 6-8 ans	Vendredi 17h30	<input type="checkbox"/> 6-11 ans	Lundi 17h30
		<input type="checkbox"/> 9-11 ans	Mercredi 16h00		

ADOS	Zumba	<input type="checkbox"/> 12-15 ans	Mercredi 17h00
	Fitness	<input type="checkbox"/> 12-15 ans	Vendredi 18h30
	Yoga	<input type="checkbox"/> 12-15 ans	Jeudi 18h00

ADULTES	Fitness	<input type="checkbox"/> Lundi 9h30	<input type="checkbox"/> Lundi 18h30	<input type="checkbox"/> Mercredi 18h30
	Zumba	<input type="checkbox"/> Lundi 19h30	<input type="checkbox"/> Vendredi 20h30	
	Abdos-Fessiers	<input type="checkbox"/> Mercredi 19h30	<input type="checkbox"/> Mercredi 20h30	
	Step	<input type="checkbox"/> Lundi 20h30		
	Pilates	<input type="checkbox"/> Vendredi 19h30		
	Sonmundo	<input type="checkbox"/> Mardi 9h30	<input type="checkbox"/> Mercredi 11h45	(Cours d'1h30)
	Yoga traditionnel	<input type="checkbox"/> Mardi 18h00	<input type="checkbox"/> Mardi 19h00	<input type="checkbox"/> Jeudi 20h00
	Yoga doux	<input type="checkbox"/> Lundi 10h45	<input type="checkbox"/> Mardi 20h00	<input type="checkbox"/> Jeudi 19h00 <input type="checkbox"/> Vendredi 9h15
Méditation	<input type="checkbox"/> Lundi 19h00			

Formules spéciales

Yoga	Maman/Bébé	Vendredi 11h00	<input type="checkbox"/> 255 € / an	<input type="checkbox"/> 85 € / trimestre
	Pré-natal	Vendredi 10h00	<input type="checkbox"/> 255 € / an	<input type="checkbox"/> 85 € / trimestre
	Enfant/Parent	Samedi - 1 x / mois	<input type="checkbox"/> 80 € / an	
Herboristerie	Samedi - 5 ateliers	<input type="checkbox"/> 175 € / an		
LSBB	Samedi - 6 séances	<input type="checkbox"/> 80 € / cycle		
Cuisine santé	Jeudi - 1 x / mois	<input type="checkbox"/> 90 € / an		
Sophrologie	Mardi - 1 x / mois	<input type="checkbox"/> 130 € / an		
Ecriture Créative	Samedi - 4 ateliers	<input type="checkbox"/> 90 € / an		

Adhésion : €

Formule : €

Remise * : €

Total à régler : €

Indiquer au dos du chèque, le motif du paiement (solo, open, cuisine santé, herboristerie ...) ainsi que le nom de l'adhérent concerné.

*A partir du 2^{ème} adhérent ou remise coronavirus, s'adresser à Christelle GUITARD au 06 64 27 06 97 pour le calcul si besoin.

J'autorise l'association DMD à utiliser des photos ou des vidéos sur lesquelles mon (mes) enfant(s) et/ou moi-même pourrions-nous trouver ? OUI NON

J'ai pris connaissance du règlement intérieur (disponible au verso), et je l'accepte, via ma signature (responsable légal).

Fait à La Chapelle La Reine le : / /20.....

ASSOCIATION **D**ÉVELOPPE **M**OI **D**URABLE

REGLEMENT INTERIEUR 2020

1- Adhésion

L'adhésion est obligatoire pour toute personne qui participe aux activités proposées par l'association Développe Moi Durable.

Pour la participation au Café-Parents et au Lieu d'Accueil Enfants-Parents, l'adhésion n'est pas obligatoire.

2- Inscription aux activités

L'engagement est valable pour la durée de l'activité, aucun remboursement ne pourra être effectué sauf grosseur. L'association se réserve le droit d'annuler et/ou de déplacer un atelier, un cours si le nombre de participants est insuffisant.

Pour les activités sportives, un certificat médical ou une attestation ainsi qu'une photo pour les nouveaux adhérents doivent obligatoirement être fournis dans le mois qui suit l'inscription.

3- Activités sportives et Essais

L'association propose différentes activités sportives. Le nouvel adhérent bénéficie d'un cours d'essai par discipline, à l'issue duquel il devra confirmer définitivement ou non son inscription.

4- Cotisation

Le paiement des activités peut s'effectuer en espèces, en chèques bancaires, en chèques / coupons sport ANCV ou versement direct par le comité d'entreprise. L'adhérent peut fournir plusieurs chèques à l'inscription. Dans ce cas, indiquer le mois de dépôt souhaité au dos du chèque. Les chèques bancaires sont déposés en début de mois.

5- Responsabilités

Les adhérents ne sont sous la responsabilité du professeur que pendant la durée du cours. Tout accident ayant lieu avant ou après le cours ne pourra être imputé à l'Association.

L'adhérent s'engage à respecter le protocole sanitaire en vigueur mis en place par l'association.

6- Calendrier

Les cours sont dispensés du 1^{er} lundi après le forum des associations jusqu'à la fin du mois de juin. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires ni les jours fériés. En cas d'absence du professeur, l'Association se réserve le droit d'annuler le cours.

7- Urgences

En cas d'urgence médicale pendant les cours, le professeur est habilité à appeler le 15.



PROTOCOLE SANITAIRE

COVID 19

Préambule

Dans le cadre de la reprise des activités organisée par l'association DMD et suite à la crise sanitaire liée au COVID 19, un protocole sanitaire adapté aux activités et aux locaux de l'association est en vigueur.

L'utilisateur est un acteur dans la lutte contre l'épidémie du Covid-19. A ce titre, il suit les règles établies qui lui sont communiquées dès l'entrée dans les locaux.

Les règles édictées dans ce document peuvent évoluer à tout moment en fonction des directives ministérielles et pourront être revues et corrigées au besoin.

En cas de refus d'application des règles mises en place, l'accès aux activités pourra être refusé aux participants.

Des dispositions particulières pourront être mises en place sur le Gymnase du Collège en fonction du protocole défini par les administrateurs du Gymnase.

Sens de circulation, arrivée et départ des usagers

Un sens de circulation matérialisé par un fléchage au sol est mis en place dès la rentrée. Les professeurs sont là pour vous guider et vous accompagner.

Afin de faciliter le respect des dispositions sanitaires mises en œuvre, merci de votre ponctualité.

Activités en direction des mineurs :

Pour déposer ou récupérer les enfants aux cours, les parents ou les accompagnateurs attendent aux portes d'entrée et de sortie indiquées en respectant les 1 mètre de distanciation sociale de rigueur. 1 seul accompagnateur est autorisé par enfant.

Activités adultes et enfants de plus de 10 ans,

Durant les cours, une distance de 2m entre chaque pratiquant doit être respectée. Des marquages au sol permettront de bien repérer le maintien de ces distances. Les professeurs d'activité vous expliqueront les aménagements mis en place pour faciliter cette distanciation.

Port du masque :

Activités Physiques et sportives

Le port du masque **n'est pas obligatoire durant l'activité**. Néanmoins, il doit être porté lors de l'arrivée et jusque votre installation sur votre marquage au sol ou votre tapis de sol ainsi qu'après l'activité. Il sera bien sûr possible à ceux qui le souhaitent de le conserver pendant la durée du cours.

Autres Activités réalisées en intérieur (parentalité, loisirs et culture, bien être et santé, écologie)

Le port du masque **est obligatoire durant tout le temps de l'activité** à partir de 11 ans révolu.

ASSOCIATION **D**ÉVELOPPE **M**OI **D**URABLE

Matériel mis à disposition par l'association :

- Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée des locaux.
- Une poubelle sera mise à votre disposition à la sortie de la salle pour jeter vos masques et mouchoirs usagés.
- Aucun tapis de sol ne pourra être prêté en cas d'oubli : merci de veiller à avoir votre matériel.
- L'usage des toilettes est autorisé. Du savon sera disponible afin de permettre à l'utilisateur de se laver les mains avant et après leur utilisation.
- Des affichages sont mis en place afin de permettre à chacun de se remémorer les gestes barrières.

Matériel et effets personnels

- Vos bouteilles d'eau doivent être identifiables, nous vous recommandons d'y écrire votre nom ou d'y apposer toute marque vous permettant et permettant aux autres de bien différencier sa bouteille.
- L'usage des vestiaires n'est pas autorisé, seul un dépôt de vos affaires pourra être proposé : merci de venir en tenue (hors chaussure de salle). Vos chaussures extérieures devront être rangées dans un sac plastique et /ou dans votre sac de sport pendant la durée du cours.

En cas de suspicion de Covid :

- Contactez votre professeur d'activité afin de l'en informer.
- Respecter une période de quatorzaine : l'accès aux cours ne sera plus possible durant 2 semaines (sauf avec autorisation médicale).

En cas de cas de Covid avéré :

- Prévenez tout de suite l'association qui est tenue à certaines obligations (déclarations, désinfection des locaux, information des usagers ayant été en contact avec l'utilisateur...).